

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1981)  
**Heft:** 583  
  
**Rubrik:** À suivre

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dature» par les délégués de son parti dans le Haut-Valais.

Pour cette fois, le système électoral a permis à l'appareil démocrate-chrétien de sauver la face, malgré l'affirmation d'une évidente volonté de changement, manifeste (voire même majoritaire) surtout dans le Haut-Valais. Nul doute cependant que ces soubresauts électoraux laissent des traces profondes et il faudra plus que des manœuvres de procédure au Grand Conseil pour éviter que ne soit à nouveau sérieusement posée la question de l'introduction de la proportionnelle pour l'élection de l'exécutif cantonal (le PDC gagne un siège de conseiller d'Etat au maintien du «statu quo»).

#### LA VRAIE NATURE RADICALE

Pour le reste, au-delà de la farouche bataille des listes entre les deux tours de scrutin, que restera-t-il de cette élection? C'est à peine si les candidat(e)s ont engagé le fer sur leurs idées et en tout cas les «dissidents» n'ont pas profité de l'occasion pour présenter l'ébauche d'un programme original: l'enjeu était moral avant tout, les «affaires» servant de pierre de touche unique. Jusqu'aux scores flatteurs enregistrés par le radical Comby qui ne doivent pas tromper sur la vraie nature du courant minoritaire qu'il incarne: tout laisse à penser que le jeune conseiller d'Etat touche d'abord les dividendes d'une politique très conciliante avec les démocrates-chrétiens, et autorisé dès lors par la formation majoritaire à jouer sa carte personnelle devant l'électorat (fantastique débauche publicitaire pendant toute la campagne électorale, des affiches partout, envahissant jusqu'aux postes et aux gares CFF, tout juste pas les portes des églises).

#### LES LIMITES DE LA GAUCHE

Dans ce combat des chefs, la gauche n'est pas parvenue à hausser le ton, comme sa «virginité» dans

les «affaires» aurait pu l'y autoriser. Après le premier tour, le résultat des élections au Grand Conseil connu, le bilan des opérations était sereinement tiré par la présidente socialiste Madeleine Rouiller: «La gauche n'a décidément plus le vent en poupe. La tendance enregistrée lors des élections fédérales de 1979 s'est confirmée dimanche dernier. C'est le glissement vers le centre droit sur l'ensemble du Valais. Glissement par ailleurs observé dans d'autres cantons suisses et également sur le plan international.» Et, plus loin ce diagnostic chiffré: «(...) La force réelle de notre parti oscille entre 12 et 15%. Les scores occasionnels qui vont parfois au-delà de cette fourchette tiennent davantage à des phénomènes ponctuels, conjoncturels ou émotionnels, qu'à une progression effective du parti. Pour l'instant, nous en sommes là.» Depuis la retraite de Gabrielle Nanchen, le parti

#### A SUIVRE

Du sang neuf à la Commission fédérale des banques qui ne brille pas, comme on sait, par l'extrême jeunesse de ses membres. Le Conseil fédéral vient de nommer un successeur à M. Daniel Bodmer, récemment décédé, en la personne de M. H. Hartung, qui vient de quitter (début mars), pour raisons d'âge, son poste de directeur général au Crédit Suisse. La relève est assurée.

\* \* \*

Lu quelque part que le tribunal administratif de Florence a suspendu l'interdiction prononcée contre la station Radio-Corse internationale qui émettait de l'île d'Elbe. La levée de l'interdiction est provisoire. Radio 24 de Schawinski et Radio-Corse internationale: même combat! Face à cette Italie qui renonce, semble-t-il, à brider la ruée sur les ondes, quelle sera la position des autorités françaises et suisses, alliées jusqu'ici pour la survie des monopoles?

\* \* \*

Autres temps, autres méthodes des éditeurs! En

socialiste se heurte, semble-t-il, au mur des réalités sociologiques valaisannes: la réserve de voix ouvrières ne lui est pas suffisante pour s'affirmer et son langage traditionnel ne lui a pas permis de se faire véritablement entendre jusqu'ici des classes moyennes, restées sensibles par contre aux clichés du «rouge le couteau entre les dents» distillés à longueur de colonnes dans le «Nouvelliste».

Voici donc les étiquettes distribuées pour quatre ans! Et qu'on ne sous-estime pas leur importance... Dans ce Valais paradoxal et contradictoire, où la démocratie-chrétienne est une véritable auberge espagnole — comme les urnes l'ont une fois de plus révélée — il y a tout de même le bon bord et le mauvais: un socialiste fera difficilement carrière comme fonctionnaire et en tout cas ne deviendra pas chef de service.

mars 1948, la grève des typographes genevois déclenchée dans la nuit du 9 au 10 mars immobilisait totalement les 80 imprimeries de cette ville. Pas de journaux genevois dans les kiosques. Le 12 mars paraissait le premier et unique numéro d'un quotidien publié par le «Courrier de Genève», le «Journal de Genève», «La Suisse» et la «Tribune de Genève». Il avait été imprimé à Lausanne (IRL) et était intitulé «La Presse genevoise». L'ouverture du Salon de l'Automobile occupait une page entière sur les quatre pages, sans publicité, du journal des éditeurs.

\* \* \*

La Suisse des villes: deux personnes sur trois vivent, dans notre pays, dans une agglomération urbaine. Cette concentration retentit, comme il se doit, sur les caractéristiques du trafic automobile: on peut admettre que plus de la moitié des parcours annuels de tous les véhicules immatriculés en Suisse se font dans des agglomérations. Pressions combinées donc sur les artères urbaines: toujours davantage de véhicules à moteur (parc en augmentation constante) et toujours davantage de conducteurs...